

## RAPPORT ORIENTATION 2017

Bon Anniversaire !! Nos voeux les plus sincères pour ce 40ème anniversaire associatif !! Nous avons pour habitude de regarder devant nous, de nous projeter mais nous n'oublions pas toutes celles et ceux qui ont participé à l'émergence et à la réussite de la MJC Châteauevert.

### **LA MJC, UN NOUVEAU PROJET SOCIAL 2017-2020**

La Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme a rendu sa décision en Avril 2017 et a renouvelé l'agrément Centre Social aux MJC Châteauevert et MJC Grand Charran pour 4 années (jusqu'au 31 Décembre 2020). Le format est différent mais il apporte de nouveaux moyens financiers aux associations leur permettant ainsi de développer leur action tant en direction des jeunes que des familles.

La carte d'intervention des MJC est redessinée pour rendre l'action associative plus lisible pour les habitants. La MJC Châteauevert assumera pour sa part la mise en oeuvre du projet d'animation collective Familles avec une attention particulière pour le nord de sa zone d'intervention (Quartier Alpes) où la situation économique et sociale des ménages est la plus dégradée. Depuis Septembre 2016, l'association a commencé à mettre en oeuvre son projet Familles autour de 3 axes :

- Développer l'accès aux loisirs pour tous
- Faire des actions de prévention et d'information adaptées au public
- Créer des espaces de lien social

Retrouver une dynamique pour le public Jeunes nous semble indispensable. Volontaire pour participer à l'ouverture et à l'encadrement d'un accueil de loisirs pour les enfants de maternelles et de primaires en partenariat avec la municipalité de Valence, la MJC, avec ses moyens humains actuels, n'a pas pu consacrer l'énergie nécessaire à l'accueil des plus grands. Les actions existent mais ne sont pas à la hauteur des attentes et des besoins. Aussi, le Conseil d'Administration propose de disposer de compétences professionnelles pérennes pour l'encadrement spécifique de ce public dès la rentrée scolaire 2017.

### **LA MJC, UN PARTENARIAT VOLONTAIRE ET RENFORCÉ**

Le projet social partagé met en évidence la volonté de la MJC à développer et à mettre en avant son réseau de partenaires pour faire vivre le territoire. Mettre en commun nos préoccupations, croiser nos analyses sont des outils objectifs permettant de répondre au mieux aux besoins des habitants. Notre expérience historique avec la MJC Grand Charran fait référence aujourd'hui car elle ouvre des champs possibles grâce à une mutualisation des moyens et à une meilleure connaissance du territoire de proximité. Autre exemple, s'associer au Centre Médico Social de Châteauevert nous permet aujourd'hui de nous rapprocher des populations fragilisées et de pouvoir anticiper le déménagement du CMS sur le quartier Valensolles en étudiant un éventuel accueil de proximité de ses services.

Notre vision partagée de l'éducation populaire avec d'autres équipements de quartier (municipaux et associatifs) nous amène d'une part, à produire ensemble des actions pour le plus grand nombre mais aussi à prendre en compte des besoins particuliers des structures. Par exemple, les structures s'associent pour former leurs animateurs jeunesse à l'accompagnement de projets de séjours de proximité (Drôme / Ardèche).

La MJC Châteauvert a pris l'initiative d'associer des partenaires locaux tels que le Comité Pour Nos Gosses Châteauvert à des actions (proposition d'intégrer les ateliers périscolaires 2017-2018) dans le seul souci de servir la vie associative qui l'entoure. Enfin, la MJC reste à la disposition des acteurs locaux pour participer, selon ses moyens, aux actions (Fête des Voisins avec l'association Bien Vivre à Châteauvert par exemple) qui font sens avec les principes défendus par la structure.

### ***L'AVENIR DES MJC DANS LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES ET LE RESEAU***

Les MJC locales sont orphelines de la Fédération Régionale des MJC en Rhône Alpes depuis Novembre 2016 et entament leur première année sans organisation de tutelle. Les associations départementales s'associent pour créer un échelon régional technique (Présence sur ce niveau territorial, soutien technique et d'animation complémentaire au réseau départemental). Cette plateforme n'assumera pas la fonction employeur des directeurs. Dans notre situation, avec le concours de la Ville de Valence, le directeur est maintenant sous contrat associatif et nous assumons désormais la fonction employeur de l'ensemble des salariés agissant pour le compte de la MJC.

L'échelon départemental des MJC prend aussi une autre dimension car il devient l'interlocuteur privilégié des associations locales. Pour la Drôme et l'Ardèche, l'Union BiDépartementale des MJC s'emploie à consolider les actions qui font réseau malgré la baisse substantielle et dans des proportions inattendues des subventions de fonctionnement du Conseil Départemental de la Drôme. La MJC Châteauvert, fortement impliquée dans les actions de réseau, poursuivra son engagement car elles restent un formidable vecteur de rencontres des individus des territoires, notamment des publics jeunes. Elles accompagnent aussi la participation et l'implication des personnes à des échelles plus larges que leur espace de vie.

### ***LA MJC ET LA VILLE DE VALENCE***

Le lien entre la MJC et la municipalité reste fort et présent. Cela permet à l'association de travailler dans la sérénité et de s'impliquer avec envie dans les actions proposées par la collectivité. Les réels efforts financiers (le transfert de la subvention fédérale à l'association, la participation supplémentaire pour l'accueil de loisirs, la convention pour les ateliers périscolaires) sont des actes marquants du travail de collaboration avec la ville.

Le moment est à la négociation pour le renouvellement de la convention triennale qui prend fin au 31 Décembre 2017. Le Conseil d'Administration est confiant sur son issue. L'association s'engage dans de nouveaux développements qui supposent un maintien des moyens mis à disposition par la commune.

La MJC souhaite continuer aussi son implication dans les ateliers périscolaires en sus de ses missions conventionnelles.

Nous avons été heureux d'avoir été sollicités pour travailler à une réactualisation du projet d'extension de la MJC. Ce projet répond aux besoins de notre association et à l'augmentation de la population du quartier.

Bonne 41ème année et qui sait si c'est dans nos nouveaux locaux que nous ferons notre prochaine assemblée générale !